

**Procès-verbal de la réunion du C.R.T., secteur des jeunes
du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, tenue le 13 octobre 2021 à 9 h
en visioconférence
sous la présidence de Nadia Tremblay**

1. PRÉSENCES

Audrey Piquette, Nadia Tremblay, Francis Côté, Annie Lemelin, Mélissa Boilard, France Lapierre, Sébastien Roy et Mario Simard.

INVITÉE : Chantale Simard.

MOT DE BIENVENUE : Nadia Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Annie Lemelin propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2021

3.1 Adoption

Audrey Piquette propose l'adoption du procès-verbal du 16 juin 2021.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Suivi du procès-verbal du 16 juin 2021

Au point 10, Rencontre en août, La partie syndicale demande à la partie patronale une mise à jour des documents de l'organisation scolaire concernant le détail des classes au primaire. Chantale Simard précise qu'il y a eu très peu de déplacements d'élèves cette année et qu'elle acheminera la clientèle prévisionnelle (V3) à la partie syndicale.

Au point 14, Logiciel de gestion des suppléances, Nadia Tremblay informe les membres du comité que l'implantation du nouveau logiciel de gestion des suppléances est reportée après les fêtes.

Au point 15, Assurances vs éducation physique, Nadia Tremblay confirme que la formation avec les enseignants en éducation physique a eu lieu à la fin août.

4. RETOUR – OCTROI DES CONTRATS DU 23 AOÛT 2021

Les parties patronale et syndicale sont très satisfaites du déroulement de la journée. La rencontre a eu lieu en visioconférence sur la plateforme « VIA ». Audrey Piquette mentionne que de tenir la rencontre un lundi pour une première fois a compliqué la tâche. Elle explique qu'obtenir toutes les informations auprès des directions afin de préparer les documents pour les placer sur le portail le vendredi précédent la rencontre a été une tâche ardue.

5. NOUVEAUX POSTES À TEMPS PLEIN 2021-2022

Audrey Piquette donne quelques précisions concernant l'ajout des 46 postes réguliers temps plein (E1) octroyés aux enseignants de la liste de priorité. Elle mentionne que deux autres postes seront offerts dans les prochaines semaines, un poste au niveau primaire et un autre au secondaire.

6. SUIVI DES EXCÉDENTS 2021-2022

Audrey Piquette mentionne qu'il n'y a pas d'enseignant mis en disponibilité et de non-renouvellement pour l'année scolaire 2021-2022.

7. LISTE DE PRIORITÉ AU 30 JUIN 2021

Audrey Piquette dépose la liste de priorité au 30 juin 2021 (jointe au présent procès-verbal).

- 8. LISTE DE SUPPLÉANCE 2021-2022**
Audrey Piquette mentionne que la liste de suppléance a déjà été acheminée par courriel à la partie syndicale (jointe au présent procès-verbal).
- 9. LISTE D'ANCIENNETÉ AU 30 JUIN 2021**
Audrey Piquette indique que la liste d'ancienneté sera transmise à la partie syndicale d'ici le mois de janvier. Cette dernière sera par la suite acheminée dans les écoles pour affichage et vérification. Il faudra alors convenir d'une date limite pour apporter des corrections à celle-ci.
- 10. BOTTIN DES ENSEIGNANTS**
Celui-ci a été transmis par courriel à la partie syndicale.
- 11. CLIENTÈLE 2021-2022**
Chantale Simard mentionne que des vérifications sont en cours et que la version officielle de la clientèle 2021-2022, en date du 30 septembre 2021, sera disponible bientôt. Elle acheminera cette dernière à la partie syndicale.
- 12. ANNEXE 16 – GROUPES À PLUS D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES**
Chantale Simard précise qu'il y a 33 groupes à plus d'une année d'études, dont 27 classes cycles et 6 classes intercycles. Elle mentionne que la répartition des sommes sera faite selon la formule utilisée des dernières années. La partie syndicale souhaite analyser la répartition des sommes afin d'offrir l'équivalent des coûts de libération pour deux journées de suppléance.
- 13. TÂCHES ET HORAIRES**
Audrey Piquette acheminera à la partie syndicale les tâches et horaires 2021-2022 de chaque enseignante et enseignant d'ici les prochains jours.
- 14. TEMPS MOYEN**
Audrey Piquette acheminera à la partie syndicale le calcul du temps moyen d'ici quelques semaines.
- 15. PÉRIODES PAR CHAMP**
Audrey Piquette dépose le document des périodes par champ (joint au présent procès-verbal). La partie syndicale demande à la partie patronale l'ajout d'un 11^e poste en Arts plastiques au secondaire (champ 11) étant donné que ce champ représente 10,98 postes. La partie patronale analysera la demande syndicale et fera un suivi dans les prochains jours.
- 16. BUDGET DE PERFECTIONNEMENT AU 30 JUIN 2021**
Audrey Piquette dépose le tableau des montants alloués pour le perfectionnement au 30 juin 2021 (joint au présent procès-verbal).
- 17. BUDGET DE PERFECTIONNEMENT 2021-2022**
Audrey dépose le tableau des montants alloués pour le perfectionnement 2021-2022 (joint au présent procès-verbal). Les deux parties conviennent de former un comité si nécessaire afin de faire un suivi des sommes.
- 18. ENTENTES DÉPASSEMENTS D'ÉLÈVES 2021-2022**
Audrey Piquette mentionne que les ententes sont déjà acheminées à la partie syndicale pour les signatures.
- 19. SUIVI COURS D'ÉTÉ 2021**
Chantale Simard donne quelques précisions concernant les cours d'été à la Polyvalente des Quatre-Vents en précisant que neuf cours différents ont été offerts aux élèves de 1^{re}, 2^e, et 3^e secondaire et quatre autres cours pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire. Elle précise que le taux de réussite des élèves dans l'ensemble est similaire aux années précédentes.
- 20. CALENDRIER DES RENCONTRES**
Les prochaines rencontres du Comité de relation de travail auront lieu :
 - Le 9 février 2022, à 9 h;

- Le 14 avril 2022, à 9 h;
- Le 8 juin 2022, à 9 h.

L'endroit pour chacune de ces rencontres sera à déterminer.

21. VARIA

21.1 Tests rapides de dépistage et preuve vaccinale

La partie syndicale mentionne que les enseignants qui souhaitent administrer les tests rapides de dépistage ou fournir de l'information personnelle concernant la preuve vaccinale peuvent le faire sur une base volontaire. La partie patronale souligne que les tests rapides seront administrés sur une base volontaire de la part du personnel. Il s'agit de l'orientation prise par le Centre de services scolaire en date d'aujourd'hui.

22. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La séance est levée à 9 h 45.
